



CONSEIL DÉPARTEMENTAL 13

# DGAS / Un seul mot d'ordre : solidarité, sens du travail, défense de nos acquis !

**Réunis nombreux en Assemblée Générale, les personnels issus de la DITAS, de l'Insertion, de la DRH, du SAF ou du SDPH, de Marseille comme de l'extérieur, ont abordé et débattu des ordres du jour suivants :**

## **Semaine de détente**

Près de 250 lettres ont été envoyées à Madame la Présidente afin qu'elle procède à l'application des délibérations de 1972, 1974 et 1979 relatives aux congés détente qui – nous le rappelons – concernent les assistants sociaux éducatifs, rédacteurs ou agents de catégorie C exerçant en MDS, éducateurs de jeunes enfants, infirmiers, médecins, puéricultrices-teurs, psychomotriciens, orthophonistes, sages-femme, psychologues, quelle que soit leur direction d'appartenance.

Nous restons positifs et optimistes quant aux réponses apportées sur ce sujet par la Collectivité du fait des engagements répétés de Madame Vassal, désireuse de maintenir les acquis. Dans le calendrier fixé par l'Assemblée Générale, nous avons retenu le jeudi 16 juin 2016 comme journée phare de la défense de nos acquis. Un préavis de grève est déposé pour la matinée du 16 juin ; il sera suivi d'une Assemblée Générale l'après-midi.

## **CRIP, CAP, RSA**

Un RDV a été obtenu le 10 juin 2016. Monsieur le DGAS, entouré des Directeurs de la DITAS, de l'Enfance Famille et de l'Insertion, reçoit une délégation CGT/FSU pour aborder ces 3 sujets d'actualité. Un tract de restitution de notre rencontre vous sera envoyé dans les plus brefs délais.

## **Violence et agressivité**

(Prise en charge et traitement des épisodes de violence et d'agressivité dans les services de la DGAS). Les agents présents lors de l'AG ont tenu à faire état de la brutalité des réponses apportées par leur direction dans certains lieux. Un élément récurrent est celui de la suspicion et la mise en cause de la posture professionnelle des agents concernés par un incident violent, le deuxième est celui de la non reconnaissance de leur statut de victime. La méconnaissance et/ou la non application du protocole de sécurité de 2013, l'absence de recours au bon sens ont amené l'AG à se prononcer pour une lettre ouverte à Madame la Présidente avec rappel de nos revendications, accompagnée d'une pétition à lui remettre (mail à suivre). Par ailleurs, nous avons convenu que, désormais, tout épisode violent serait largement communiqué à la DGAS. Nous discuterons des suites à donner lors de l'AG du 16 juin.

**Dans le cadre du mouvement en cours pour la défense de nos diplômes d'État de travail social et contre la fusion des 4 métiers historiques, un nouveau RDV est fixé le 21 juin 2016 à Paris dans le cadre de la tenue d'une nouvelle CPC. Les syndicats FSU et CGT déterminés à obtenir le retrait de ce projet appellent à manifester à Paris et seront en grève à Marseille. C'est la dernière ligne droite avant notre disparition, alors bougeons !**

**Retrouvons-nous en grève jeudi 16 juin 2016  
dès 9h00 dans l'atrium de l'Hôtel du Département  
puis de 14h00 à 17h00 en Assemblée Générale  
(trois heures d'information syndicale ont été déposées par nos syndicats)**